# FLASH INFO — COVID-19

## EN PÉRIODE DE CRISE, LA MAIRIE VOUS ACCOMPAGNE

Château-Thierry
Cité à fables

Comme la majorité des pays dans le monde, la France doit faire face à une crise sanitaire sans précédent depuis un siècle. Pour endiguer la propagation du Covid-19, notre ville vit au rythme du confinement et des mesures de précaution prises par le Gouvernement.

Parce que le service public se doit d'être au plus proche des habitants en toute situation, la Ville a mis en place une cellule de crise et a adapté l'organisation des services municipaux habituellement ouverts au public afin d'apporter des réponses à toutes vos sollicitations.

Afin d'accompagner les Castels tout au long de cette crise, la Ville a édité cette brochure pratique qui informe des mesures prises pendant le confinement. Vous découvrirez notamment les actions de solidarité mises en place en faveur des publics les plus fragiles, des informations relatives à la collecte des déchets ou encore à l'adaptation des règles de stationnement. Toutes ces mesures seront susceptibles d'être modifiées selon l'évolution de la pandémie et des directives gouvernementales.

Plus que jamais, nous nous devons d'être unis dans cette épreuve et de faire preuve de solidarité, notamment en respectant le confinement. Nous tenons particulièrement à remercier tous les professionnels de santé et toutes les personnes qui sont en première ligne chaque jour face au virus.

Le meilleur soutien que nous pouvons leur apporter en tant que citoyen, c'est d'appliquer de manière scrupuleuse les règles de confinement. Nous en appelons à l'esprit de responsabilité de chacun et de chacune pour ne pas mettre sa propre vie, mais aussi celle des autres, en danger.

Nous comptons sur vous !

## MERCI !

**Pour les remercier et les encourager, une campagne d'affichage à leur intention est déployée dans les panneaux publicitaires dédiés à la Ville.**

# S'INFORMER

## ▪ LA MAIRIE EST À VOTRE ÉCOUTE

L'accueil au public des services municipaux est limité mais la Ville a mis en place un accueil téléphonique au **03 23 84 86 86** (Mairie) et au **06 47 58 42 86** (CCAS) pour répondre aux diverses sollicitations.
Il est également possible de contacter les services municipaux par l'intermédiaire de l'adresse électronique **contact@ville-chateau-thierry.fr** ou par les formulaires dédiés : **www.chateau-thierry.fr/acces-rapides/contacter-la-mairie**
Selon le degré d'urgence, un rendez-vous pour un accueil physique vous sera proposé.

## ▪ POLICES MUNICIPALE ET NATIONALE

La Police Municipale reste présente sur le terrain pour appuyer la Police Nationale à faire respecter le confinement et reste à votre disposition pour répondre à vos questions durant la période de confinement au **06 80 16 67 43** ou par mail : **policemunicipale@ville-chateau-thierry.fr**

La Police Nationale est joignable au **03 23 84 26 26** 24h/24, 7j/7.

# SE DÉPLACER

## ▪ DÉPLACEMENTS

L'attestation est téléchargeable sur **interieur.gouv.fr**

**Les déplacements sont interdits sauf dans les cas suivants et uniquement à condition d'être munis d'une attestation :**

▸ Déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle, lorsqu'ils sont indispensables à l'exercice d'activités ne pouvant être organisées sous forme de télétravail ou déplacements professionnels ne pouvant être différés.
▸ Déplacements pour effectuer des achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle et des achats de première nécessité dans des établissements dont les activités demeurent autorisées.
▸ Consultations et soins ne pouvant être assurés à distance ou différés ou consultations et soins des patients atteints d'une affection de longue durée.
▸ Déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables ou la garde d'enfants.
▸ Déplacements brefs, dans la limite d'une heure quotidienne et dans un rayon maximal d'un kilomètre autour du domicile, liés soit à l'activité physique individuelle des personnes, soit à la promenade avec les seules personnes regroupées dans un même domicile, soit aux besoins des animaux de compagnie.
▸ Convocation judiciaire ou administrative
▸ Participation à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative

**L'accès aux parcs et espaces forestiers, aux aires de jeux, aux terrains multisports et aux bords de Marne et de rivières, est interdit.**

## ▪ ADAPTATION DES RÈGLES DE STATIONNEMENT

Durant la période de confinement, **le stationnement en zone bleue n'est plus limité dans le temps**. En revanche, le stationnement gênant continuera d'être verbalisé normalement (stationnement sur place réservée aux personnes handicapées, sur passage piéton, etc.).

## ▪ MARCHÉS / COMMERCES

Changement

Le marché du vendredi matin (place de l'Hôtel de Ville) a rouvert après deux semaines d'interruption, uniquement pour les commerces alimentaires. Le marché du mardi matin (Vaucrises) reste suspendu jusqu'à nouvel ordre.
Sur arrêté préfectoral, les commerces sont autorisés à ouvrir jusqu'à 20 heures au plus tard, à l'exception des pharmacies. Une **carte interactive des commerces ouverts** est à disposition sur **www.chateau-thierry.fr/commerces-covid**. Il est indiqué les possibilités de livraison, le cas échéant.

## ▪ TRANSPORTS EN COMMUN

Le passage des bus et des trains est considérablement réduit. Si vous devez absolument vous déplacer : Fablio : informations sur **www.fablio.fr** et SNCF : informations sur **malignep.transilien.com** et **ter.sncf.com**.

## ▪ RECENSEMENT DES PERSONNES FRAGILES

Le centre communal d'action sociale (CCAS) s'appuie sur le « plan canicule » pour passer des appels aux personnes isolées qui s'étaient référencées afin de s'assurer que tout va bien. Si vous souhaitez être ajouté au dispositif, vous pouvez contacter le CCAS au **06 47 58 42 86**.

## ▪ PERSONNES ÂGÉES OU FRAGILES

**Si vous avez besoin d'aide pour le portage à domicile de vos courses alimentaires ou de produits pharmaceutiques**, vous pouvez contacter le CCAS au **06 87 11 78 58**. Un professionnel prendra note de votre demande et vous rappellera pour vous communiquer le nom du bénévole qui vous portera vos courses ou vos médicaments à domicile.

Si vous souhaitez bénéficier d'**un temps d'échange pour rompre l'isolement**, un bénévole vous contactera par téléphone. Le bénévole appelle la personne âgée isolée au rythme convenu entre eux. Il s'agit de prendre des nouvelles et d'échanger en toute simplicité...

## ▪ VOUS SOUHAITEZ AIDER ?

AVEC BIP POP

Le CCAS met en place des mesures de solidarité à travers sa plateforme d'entraide BIP POP lancée en octobre 2019 :

- Le portage gratuit de courses et de médicaments à domicile en semaine
- La convivialité téléphonique

**Portage de courses à domicile :**

- Un professionnel du CCAS vous expliquera la démarche à suivre.
- Le bénévole réalisera et portera au domicile les courses ainsi que les tickets de caisse justificatifs.

**Portage de médicaments à domicile :**

- Le bénévole ira chercher l'ordonnance avec les papiers si la personne n'est pas enregistrée dans une pharmacie.
- Le bénévole ira ensuite chercher les médicaments et les déposera.

Comment devenir bénévole ? Contactez le CCAS de Château-Thierry au **06 87 11 78 58**.
**Le bénévole est invité à ne pas entrer dans le domicile et devra respecter les gestes barrières.**

## ▪ GARDE DES ENFANTS DES PERSONNELS MOBILISÉS

Les enfants scolarisés des personnels du secteur médico-social et de la sécurité intérieure sont pris en charge par des personnels qualifiés (animateurs et enseignants) du lundi au dimanche de 7h à 19h30. Plus de précisions sur **www.chateau-thierry.fr** ou au **03 23 84 86 86**.

Les enfants de moins de trois ans des personnels mobilisés sont accueillis par le service petite enfance de la Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry (CARCT). Contact : **03 23 69 75 41**.

agglo de la région de Château-Thierry

## SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE AUX FAMILLES

Pendant cette période de confinement, les relations familiales peuvent se tendre. Afin d'éviter les violences familiales, le CCAS renforce son soutien aux familles en mettant en place une cellule d'aide psychologique. Le CCAS est à l'écoute au **06 47 58 42 86**. Les équipes assurent une mise en relation avec une accompagnatrice familiale et parentale. Un dispositif national grand public de soutien psychologique est également déployé à partir du numéro vert : **0 800 130 000**.

## CONSEIL MUNICIPAL

### ■ RÉSULTAT DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

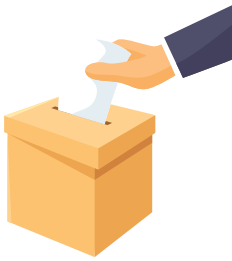

- Liste « Pour Château-Thierry ! Libérons nos énergies positives » menée par Sébastien Eugène - 69,44% soit 29 conseillers municipaux dont 21 conseillers communautaires
- Liste « Enracinement et renouveau castels » menée par Mireille Chevet - 13,04% soit 2 conseillers municipaux dont 1 conseiller communautaire
- Liste « Château-Thierry à tous # 2020 » menée par Amine Abdelmadjid - 8,93 % soit 1 conseiller municipal dont 1 conseiller communautaire
- Liste « Construire l'avenir l'ensemble » menée par Isabelle Lambert - 7,10% soit 1 conseiller municipal dont 1 conseiller communautaire
- Liste « Lutte Ouvrière - Faire entendre le camp des travailleurs » menée par Yona Merbouche - 1,48% soit aucun siège aux conseils

À la suite des directives gouvernementales d'installation des nouveaux élus, le conseil municipal se tiendra à une date à déterminer, pas avant mi-mai.

## RÉSEAUX SOCIAUX

### ■ LA CULTURE CHEZ VOUS (pour petits et grands)

L'équipe du Silo U1 vous invite à découvrir en avant-première quelques éléments de l'exposition ANIMALE(S) #2 ! Ateliers de pratiques artistiques, portraits d'artistes, jeux ludiques... Chaque jour du mois d'avril, retrouvez une publication sur le site et facebook :

**LE SILO U1** **www.le-silo.net**

La Médiathèque poste également des animations tous les jours et le Pass'Ado (11-17 ans) propose des directs régulièrement. Retrouvez-les sur facebook :

**Médiathèque Jean Macé** **Pass'Ado Château-Thierry**

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### ■ ORDURES MÉNAGÈRES

Changement

agglo de la région de Château-Thierry

La collecte des ordures ménagères est maintenue. La collecte des déchets recyclables a repris depuis le lundi 13 avril : vous pouvez de nouveau sortir votre bac ou sac jaune à la date habituelle de collecte.
Nous vous remercions de ne sortir que votre bac jaune et non d'autres contenants avec lesquels vous auriez stocké des déchets recyclables. Cela facilitera la collecte pour tous !

Toutes les informations sur : **carct.fr**
Facebook : **@aggloregionchateauthierry**
ou par téléphone : **03 23 85 34 97**

**Si vous avez des**
**MASQUES, GANTS,**
**SURBLOUSES EN INTISSÉ**

**Envoyez un mail à**
**contact@ville-chateau-thierry.fr**

Ils seront redistribués par la sous-préfecture au personnel soignant, aux auxiliaires de vie, etc.

**RESTEZ INFORMÉS**

**Ville Château Thierry** **@chateau_thierry** **@villedechateauthierry**
**Application Château-Thierry** **www.chateau-thierry.fr**

Directeur de la publication : Sébastien Eugène / Textes et maquette : Ville de Château-Thierry / Imprimerie Harvich - tiré à 10 000 exemplaires
Illustrations : freepik, Silo U1, Ville de Château-Thierry / Informations : 03 23 84 86 86 - chateau-thierry.fr